

nir de la Belle Cordière de Lyon, dans la personne de Jehan Aynez le vieux, laboureur de Genay (Ain), qui, ayant vendu à Loyse Charlin dite Labé, le 8 août 1562, une vigne au territoire de Montmango ou des Croses, de la contenance de neuf hommées, la racheta des héritiers de celle-ci le 6 juin 1567, par acte aux minutes de Pierre Delaforest, notaire à Lyon (1).

*
* *

M. Guigue nous annonce, comme devant paraître dans la prochaine livraison, une étude approfondie sur les recluseries de Lyon, des aperçus tout nouveaux sur la fête des Merveilles, la teneur des anciennes coutumes de la cité lyonnaise.

C'est faire au public lettré de bien séduisantes promesses.

C. BROUCHOUD.



(1) Aux archives de la Chambre des Notaires.